



Espace de Confiance DRIM-M : Avancement

28 octobre 2025

**Webin-
aire**

Nos webinaires pour construire la
e-santé de demain !

Agenda

- 1.** L'Espace de Confiance DRIM-M
- 2.** Evolution du Corpus Documentaire
- 3.** Zoom : les Prérequis d'Intégration
- 4.** Zoom : le Guide d'Intégration
- 5.** Concertation et planning prévisionnel

Présentation

22/04

Webinaire #1



Mathieu BAJAT
ANS

24/04 - 30/05

Concertation sur l'aperçu
du parcours d'intégration
et les prérequis
d'intégration

26/06

**Webinaire Post-
Concertation**



Nathalie BAUDINIÈRE
ANS

28/10

**Webinaire
Avancement**

L'EDC DRIM-M



Contexte et objectifs de l'Espace de Confiance DRIM-M



Le projet DRIM-M propose la création d'un Espace de Confiance pour **répondre aux enjeux de performance tout en assurant un niveau de sécurité optimal** pour permettre un partage fluide entre les DRIMbox.



L'Espace de Confiance contient :

- Un **Registre National d'identification** dont le rôle est d'assigner des noms de domaines uniques, pérennes et de confiance, gérés et distribués par l'ANS à chaque DRIMbox déployées
- Un **Domaine** déposé par l'ANS et utilisé dans le maillage DRIM-M (**Trademark : mesimagesmedicales.fr**)
- Une **Liste Blanche** signée par l'ANS et répertoriant la liste des DRIMbox de confiance
- Une **Météo des DRIMbox** qui permettra d'informer l'écosystème du statut opérationnel des DRIMbox
- Un **Corpus Documentaire** partagé par les Opérateurs à l'ANS afin d'intégrer l'EDC (Conditions)

Administrateurs et définitions

L'ANS est l'administrateur de l'Espace de Confiance DRIMbox.

La responsabilité de déploiement et d'intégration des DRIMbox dans l'Espace de Confiance **revient aux Opérateurs** après définition d'un accord de sous-traitance avec les structures clientes.

Les structures de santé, clientes des Opérateurs, **ne sont pas mentionnées** dans la Liste Blanche, et peuvent changer d'Opérateur DRIMbox, nécessité pour les opérateurs de tenir un registre du parc déployé.

Ces structures engagent également leur responsabilité sur les éléments de déploiement des DRIMbox décrits dans les Conditions de prérequis, selon la répartition du périmètre des parties et les architectures mises en œuvre.



Registre National : Le Registre National d'identification des DRIMbox Source, géré par l'ANS, permet de créer un réseau de confiance qui regroupe l'ensemble des DRIMbox déployées avec des URL uniques, pérennes et de confiance, portées par l'ANS.



Liste Blanche : Fichier XML signé par un certificat de l'offre ORG SIGN émis par l'IGC Santé, contenant la liste des DRIMbox opérationnelles intégrées au sein de l'Espace de Confiance DRIM-M., et gérée par l'ANS.



Météo des DRIMbox : Page de statut publique qui informe de la disponibilité des DRIMbox de l'Espace de Confiance et ses PACS associés en temps réel.

(<https://status.drimm.esante.gouv.fr>)

Evolution du Corpus Documentaire



Les documents relatifs à l'EDC

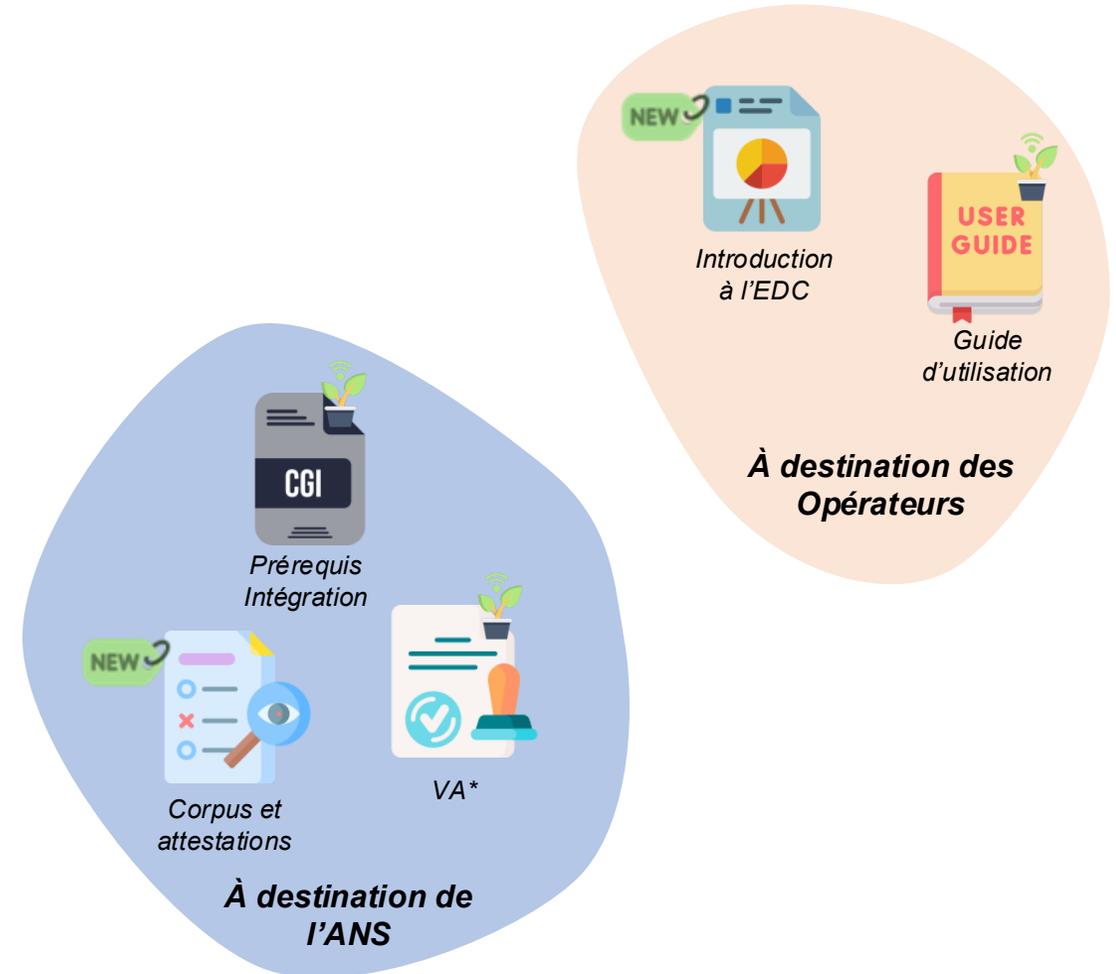
L'Espace de Confiance comporte plusieurs documents, divisés en deux grandes catégories : ceux **à destination des Opérateurs** et ceux **à destination de l'ANS**.

L'ANS met à disposition, pour les Opérateurs, un document d'**Introduction à l'Espace de Confiance**, reprenant les concepts présents dans l'EDC, et un **Guide d'Utilisation**, présentant le mode opératoire pas à pas afin d'intégrer l'EDC.

Par ailleurs, l'ANS attend des Opérateurs plusieurs documents et pièces dont des **attestations associées**, ainsi qu'un document de **Validation d'Aptitude*** (VA), nécessaire à la validation définitive de l'intégration des DRIMbox à l'EDC.

***Il existe deux documents de VA distincts.**

- Version dans le cadre des demandes de réintégration, hors financement SEGUR ;
- Version dans le cadre d'intégration bénéficiant du financement SEGUR



Zoom : les Prérequis d'Intégration

- 1.** Les prérequis, quelques ajustements
- 2.** Focus 1 : Les obligations et droits pour l'Opérateur
- 3.** Focus 2 : Liste des conditions, modèles et attestations



Zoom sur les prérequis, quelques ajustements réalisés

Les prérequis d'Intégration à l'Espace de Confiance DRIM-M ont été ajustées depuis la dernière concertation, **en collaboration avec le RSSI de l'ANS**. Elles sont également le fruit de **deux analyses de risques Ebios** : une analyse Espace de Confiance et une analyse des spécifications DRIMbox.

A quoi ça sert ?

Les Prérequis d'Intégration ont comme objectif d'encadrer l'Espace de Confiance DRIM-M en :

- Déterminant différentes conditions d'intégration et de déploiement
- Stipulant des exigences de maintien en conditions opérationnelles du SI DRIMbox

Quelles sont les règles ?

Les documents seront transmis via un conteneur ZED sur le Portail Industriel.

Afin de valider la recevabilité des documents, plusieurs règles sont à respecter :

- 1 ZED par DRIMbox (corpus), correspondant à une commande
- Chaque attestation et document requis doit être fourni
- Les conditions doivent être documentées (liste détaillée dans le focus 2), en suivant les modèles définis lorsque demandé

Comment les valider ?

La validation des prérequis doit être réalisée électroniquement. Plusieurs options sont possibles :

- Via une application bureautique telle qu'Adobe avec un certificat de signature délivré par un TSP
- Via une plateforme de signature électronique reconnue telle du DocuSign, Docaposte, YouSign, etc.

La signature doit être apposée par l'Opérateur et son/ses Client(s), et est valable pour l'ensemble des attestations.



Définitions clés



Système d'information (SI) DRIMbox : désigne la DRIMbox et les systèmes d'imagerie du Client auxquels la DRIMbox est connectée (incluant PACS, RIS et Connecteur DMP).



Editeur : désigne toute personne physique ou morale, publique ou privée, ou tout groupement de personnes, doté ou non de la personnalité morale, qui édite la solution logicielle DRIMbox, candidate au référencement par l'Agence du Numérique en Santé.



Opérateur : désigne la personne morale réalisant pour le compte du Client le déploiement, l'intégration au sein de l'Espace de Confiance et le maintien en condition opérationnelle d'une ou plusieurs DRIMbox. L'Opérateur peut être l'Editeur et/ou le Distributeur.



Client : désigne les centres d'imagerie ou les établissements de santé ayant une activité déclarée de radiologie et/ou de médecine nucléaire et bénéficiaires d'une instance du logiciel DRIMbox.

Avant Propos

1 – Définitions

2 – Objet

3 – Documents encadrant l'Espace de Confiance

4 – Droits et obligations des parties

5 – Conditions d'intégration à l'Espace de Confiance

6 – Procédures de contrôle

7 – Procédure d'intégration, d'exclusion et de réintégration au sein de l'Espace de Confiance

8 – Sanctions

9 – Confidentialité

10 – Données personnelles

11 – Prise en compte des nouvelles versions majeures des spécifications DRIMbox et Viewer

12 – Evolution des conditions générales d'intégration

13 – Conditions de déploiement et maintien

14 - Durée

15 - Résiliation

16 – Règlement des litiges et différends

17 – Signatures

19 – Attestations

19 – Annexes

20 – Glossaire

FOCUS 1 : Les obligations et droits pour l'Opérateur

Différentes architectures et typologies

L'architecture DRIMbox est différente en fonction des Opérateurs et des Clients. Ainsi, l'ANS ne peut pas définir quelle responsabilité incombe à quel acteur.

C'est pourquoi il est primordial que les Opérateurs et leurs Clients définissent clairement leurs responsabilités et le degré de leur implication sur les différentes obligations à respecter pour l'intégration des DRIMbox à l'Espace de Confiance DRIM-M.

Quelques obligations structurantes et points d'attention :

- L'Opérateur et son Client doit prendre connaissance des conditions de maintien en conditions opérationnelles du SI DRIMbox.
- L'Opérateur s'engage en cas de compromission / incident cyber du SI DRIMbox à contacter le CERT Santé et signaler la compromission sur le guichet Espace de Confiance.
- En cas de bascule d'une DRIMbox déployée vers un nouvel Opérateur, l'ancien Opérateur s'engage à réaliser la révocation des certificats (certificat IGC-Santé et certificat du marché) dont la suppression de l'habilitation de l'administrateur technique dans un délai de 15 jours.



FOCUS 2 : Les conditions de déploiement et de maintien

L'ANS garantit la sécurité numérique de l'Espace de Confiance au travers de deux piliers :

- Le référentiel d'exigence (REM), qui fixe **le cahier des charges** relatif à la sécurité numérique pour l'application depuis la phase de conception.
- Les **conditions de sécurité relatives au déploiement et au maintien d'une DRIMbox au sein de l'Espace de Confiance**.

Les conditions de ce chapitre ont été définies sur la base de **l'analyse de risque EBIOS RM** de l'Espace de Confiance, et **avec l'avis du RSSI de l'ANS**.

Afin de valider le respect des conditions, **une liste de documents doit être fournie dans le cadre du processus d'intégration à l'Espace de Confiance**.

Thématiques adressées par les conditions de déploiement et de maintien :

- **Gouvernance et organisation**
- **Gestion des actifs**
- **Sécurité de l'infrastructure et communication**
- **Gestion des identités et des accès**
- **Administration et exploitation**
- **Gestion des sauvegardes sécurisées**
- **Mise à jour de ce document**
- **Conditions d'utilisation de l'URL**



Structure d'une condition

La présence de cette icône indique que la condition concerne le SI DRIMbox

Identifiant unique de la condition

Texte de la condition précisant l'attendu global

Justification du respect de la condition par l'Opérateur par une réponse détaillée ou une référence à un document fourni à l'ANS

Justification du respect de la condition par le Client par une réponse détaillée ou une référence à un document fourni à l'ANS.

Le Client peut s'appuyer sur ses prestataires tiers pour compléter le document. Toutes les conditions n'appellent pas à une réponse détaillée du Client.

Nom de la condition

| | |
|---|--|
| COND-<ID>  | <Intitulé de la condition> |
| Description de la condition | <Description> |
| Réponse détaillée de l'Opérateur | <i>Réponse détaillée de l'Opérateur ou référence à un extrait, clairement identifié, d'un document qu'il fournira.</i> |
| Réponse détaillée du Client | <i>Réponse détaillée du Client ou référence à un extrait, clairement identifié, d'un document qu'il fournira.</i> |



Exemple de condition

| | |
|--|---|
| COND-01  | Définir le périmètre de responsabilités entre parties |
| Description de la condition | <p>Les parties doivent fournir une définition commune, claire et exhaustive de la répartition des responsabilités pour l'ensemble des périmètres techniques, fonctionnels et organisationnels associés aux services, composants et flux nécessaires au fonctionnement du SI DRIMbox. Cela inclut, par exemple, l'administration des serveurs, la gestion du réseau, l'hébergement, la sauvegarde, etc. Cette répartition doit être décrite au moyen d'une matrice RACI.</p> |
| Réponse détaillée de l'Opérateur | <p><i>Réponse détaillée de l'Opérateur ou référence à un extrait, clairement identifié, d'un document qu'il fournira.</i></p> |
| Réponse détaillée du Client | <p><i>Réponse détaillée du Client ou référence à un extrait, clairement identifié, d'un document qu'il fournira.</i></p> |

Cette condition requiert la **définition des rôles et responsabilités** entre les différentes parties prenantes du projet.

Une **matrice RACI** commune au Client et à l'Opérateur est attendue pour répondre à cette question.



Liste des documents attendus par l'ANS

Afin de garantir le respect des conditions, l'ANS demande la fourniture de documents lors du processus d'intégration de la DRIMbox. La plupart des documents demandés sont **une déclinaison selon le contexte du Client** des pièces fournies pour le Référentiel Communauté PSC - Extension Espace de Confiance et certains **pourront être réutilisés pour toutes les intégrations d'une même solution DRIMbox.**



Gouvernance :

Attestation d'engagement annexée aux CGI, matrice RACI au format ANS, plan d'assurance sécurité, procédure de revue des mesures.



Gestion des identités et des accès :

Matrice de contrôle d'accès basée sur les rôles, politique et procédures de gestion des accès à privilège et des habilitations.



Contrôle (uniquement en cas de sous-traitance) :

Extrait d'un rapport d'audit ou d'une synthèse de l'évaluation du respect des exigences de sécurité sans non-conformité majeure ou critique.



Architecture :

Dossier ou schéma d'architecture, description des environnements et des mécanismes de sécurisation, extrait d'inventaire, matrice des flux au format ANS.



Support :

Attestation facultative d'un prestataire de réponse aux incidents de sécurité, matrice d'escalade au format ANS, processus de gestion des incidents de sécurité et des tickets.



Exploitation :

Description de la journalisation, de la détection des événements de sécurité, des configurations sécurisées mises en place, documentation technique et de gestion du cycle de vie des certificats, liste des certificats, politique et procédures de sauvegarde et de restauration, processus de maintenance évolutive et corrective, de purge, de gestion du client utilisé pour la gestion des certificats, d'entretien du matériel et d'exploitation des actifs.



L'ANS met à disposition des modèles de documents

Afin de faciliter la complétion de ces conditions, l'ANS met à votre disposition des modèles pour les documents suivants :

- **Matrice RACI,**
- **Matrice d'escalade,**
- **Matrice des flux.**

La plupart des pièces justificatives **pourront être réutilisées pour toutes les intégrations d'une même solution DRIMbox.**

| | A | B | C | D | E |
|------------------------------|---|--------|------------------|------------------|-----------------|
| Entité | | | | | |
| Thématique | | Client | Equipe interne A | Equipe interne B | Sous traitant A |
| Gouvernance & Organisation | | | | | |
| Définition des périmètres de | | | R | I | RA |
| | | | | R | |
| | | | | | C |

Chaîne opérationnelle

| | |
|-------------------|---------------------------|
| Support N1 | Identité : |
| | Téléphone professionnel : |
| | Mail professionnel : |
| | Compléments : |

| | |
|-------------------|---------------------------|
| Support N2 | Identité : |
| | Téléphone professionnel : |
| | Mail professionnel : |
| | Compléments : |

Chaîne décisionnelle

| | |
|---------------|---------------------------|
| Projet | Identité : |
| | Téléphone professionnel : |
| | Mail professionnel : |
| | Compléments : |

| | |
|--------------------|---------------------------|
| Département | Identité : |
| | Téléphone professionnel : |
| | Mail professionnel : |
| | Compléments : |

| ID | Source | Destination | Protocole | Port | Rôle du flux | Mesures de sécurité |
|-----|------------------|-------------|-----------|---------|-----------------------|--|
| F01 | Poste de travail | DRIMbox | HTTPS | TCP/443 | Connexion utilisateur | Chiffrement TLS1.3 Authentification par Carte Agent |
| F02 | DRIMbox | PACS | HTTPS | TCP/443 | Accès au PACS | Chiffrement TLS1.3 Authent mutuelle par certificat |

Illustration des modèles fournis

Zoom sur le Guide d'Intégration





Un mode opératoire défini pas à pas pour vous accompagner

Le parcours concerne pour l'instant seulement les situations “Déclaration et Intégration d'une nouvelle DRIMbox à l'Espace de Confiance DRIM-M” et “Réintégration d'une DRIMbox (après exclusion). Une seconde version du document sera fournie ultérieurement avec l'ensemble des situations.

Réalisé



Déclaration et Intégration
d'une nouvelle DRIMbox à
l'Espace de Confiance
DRIM-M



Réintégration d'une
DRIMbox (après
exclusion)



Mise à jour des données
d'une DRIMbox existante



Bascule d'Opérateur d'une
DRIMbox existante



Retrait d'une DRIMbox
existante



Un mode opératoire défini pas à pas pour vous accompagner

NEW

2.0 Demande d'attribution de conteneur ZED

Pas de formulaire à remplir, mais un mail est à envoyer à espacedeconfiance@mesimagesmedicales.fr afin de recevoir un conteneur ZED. Ce conteneur permet l'envoi sécurisé des documents pour l'intégration à l'EDC DRIM-M.



2.1 Déclaration et Intégration d'une nouvelle DRIMbox

3 formulaires à remplir sur l'Espace Authentifié : Demande de déclaration de DRIMbox ; Demande d'intégration de DRIMbox ; Fourniture du document de VA. Ces étapes sont détaillées dans la vidéo pas à pas.



2.2 Réintégration d'une DRIMbox (après exclusion)

2 formulaires à remplir sur l'Espace Authentifié : Demande de réintégration de DRIMbox (après exclusion) ; Fourniture du document de VA. Ces étapes sont détaillées dans la vidéo pas à pas.



Vidéo



Concertation et Planning



Prochaines étapes

1. Partage des retours sur le PoC
2. Ouverture de l'Espace de Confiance

| Octobre | Novembre | Décembre | S1 2026 |
|---------|--|----------|-----------------------------|
| | Concertation | | ✦ <i>Ouverture de l'EDC</i> |
| | PoC sécurisation des URL | | |
| | Intégration des 3 derniers cas d'usages dans l'Expression de Besoin, développement et mise en production Parcours V2 | | |
| | Rédaction d'un guide d'intégration <i>étendu</i> Parcours V2 | | |